



Distribution de compost dans les déchetteries de Clermont Auvergne Métropole

En 2016, plus de 20 000 tonnes de déchets organiques ont été valorisés. Chaque habitant de l'agglomération clermontoise a trié près de 40kg de biodéchets dans sa poubelle à couvercle vert d'eau et a apporté plus de 30 kg de déchets verts en

déchetterie.

Véritable cercle vertueux, ces déchets retourneront à la terre sous forme de compost. Une distribution gratuite de compost réservée aux particuliers est proposée à partir de novembre. Ainsi, les usagers se rendant sur les déchetteries situées à Clermont-Fd (zone des Gravanches), Gerzat, Pont-du-Château, Blanzat, Romagnat ou Saint Genès Champanelle pourront repartir avec un sac de compost (un sac par jour). La déchetterie Cournon-Lempdes, actuellement en travaux, n'est pas en mesure d'assurer cette prestation.

Si vous ne disposez pas encore de votre pass'déchetterie, vous pouvez le commander sur le site internet www.clermontmetropole.eu (rubrique « Préserver, recycler » / « déchetteries »)

Les déchetteries sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, et les samedis et dimanches de 9h à 19h, fermées les jours fériés, il est interdit de déposer des déchets devant les grilles.

Renseignements : dechets@clermopntmetropole.eu
www.clermontmetropole.eu

Clermont Auvergne Métropole, Direction gestion des déchets, tél. 04 63 669 669